

Avec la liste

La vraie droite pour Neuilly

Gestion et Liberté

Objet: Pour Mme Regnault

Date: Tue, 4 Mar 2008 16:35:12 +0100

À: neuillyperif@yahoo.fr

> De la part de M. Dominique ZIND
>
> Madame,
> Le gardien de mon immeuble m'a remis hier en fin de matinée votre
> dossier, déposé samedi par l'un de vos adhérents.
> Cet adhérent, rencontré sur le marché des Sablons à Neuilly le 17
> février, m'a souligné à deux reprises l'importance que vous donnez
> à l'avis des candidats à la Mairie de Neuilly sur un projet de
> passage pour piétons franchissant la RN13 à hauteur de la place du
> Marché.
> J'ai étudié avec beaucoup d'intérêt le travail que votre
> association a effectué pour rendre votre proposition tangible.
> J'aurais souhaité vous rencontrer afin d'en parler plus en détail
> mais le temps imparti nous rend la chose impossible.
> En préambule, je ferai quelques remarques :
> - A l'exclusion d'une configuration routière spécifique (virages en
> montagne par exemple), je suis contre toute limitation de vitesse
> inférieure à 50km/h (30km/h sur votre plan) dont, selon moi, le
> seul intérêt est d'empêcher nos concitoyens de se déplacer
> individuellement par le facile retrait de points successifs qu'elle
> peut engendrer.
> - Concernant votre projet plus spécifiquement, je le qualifierai
> plus de "confort pour piétons" que de sécurité pour piétons
> puisque, à ma connaissance, il n'y a jamais eu d'accident mortel ou
> de blessé grave à cet endroit mettant en cause la qualité de
> l'actuel passage pour piétons.
> - Toute remise en cause des emplacements de marchands forains
> spécialisés "vêtements" autour de l'actuel kiosque à journaux devra
> être reportée après les résultats d'une étude concertée.
> - Le refuge central ne doit en aucun cas rendre la voie automobile
> plus étroite et servir, comme à Paris, de goulot d'étranglement
> destiné à contrarier la fluidité du trafic. C'est donc sur le
> trottoir nord que le différentiel de chaussée devra être pris.
> - La durée du feu rouge devra être étudiée soigneusement (mesure du
> temps de passage d'handicapé en fauteuil roulant, par exemple) mais
> ne devra pas excéder 40" (30" dans Paris) afin d'éviter le
> bouchonnage en amont, et être ajustable suivant les heures.
> - Un avertisseur lumineux et/ou sonore pour piétons, indiquant à
> moins 20" le danger à entreprendre la traversée, devra être mis en
> place.
> Ces quelques remarques une fois posées, le fond de votre projet est
> attrayant et il n'est guère besoin d'être ingénieur des Mines pour
> comprendre qu'il est d'un coût modeste.
> Je m'engage donc, adonné des remarques en préambule, à mettre en
> place dans les meilleurs délais (étude concrète + réalisation) ce
> projet une fois mon équipe installée à la mairie.
> Par ailleurs et hors sujet, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre
> plaquette concernant l'enfouissement de la RN13 et, une fois la
> "tempête" des municipales passées, j'espère avoir le plaisir de
> vous rencontrer pour en discuter plus avant.
> Je vous adresse mes félicitations pour le travail que vous avez
> fait sur ce sujet et vous remercie pour l'attention que vous avez
> apporté à la lecture de mes réflexions.
> Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleures
> salutations.
> Dominique ZIND
>